

Bulletin de santé du végétal Inter-régional

Lin Oléagineux du 01/04 au 08/04/2015



LIN OLEAGINEUX

PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2014-2015

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 19 parcelles de référence pour la campagne 2014/2015. La répartition régionale est la suivante :

- Bretagne 2, Centre 10, Pays de la Loire 3, Poitou-Charentes 4.

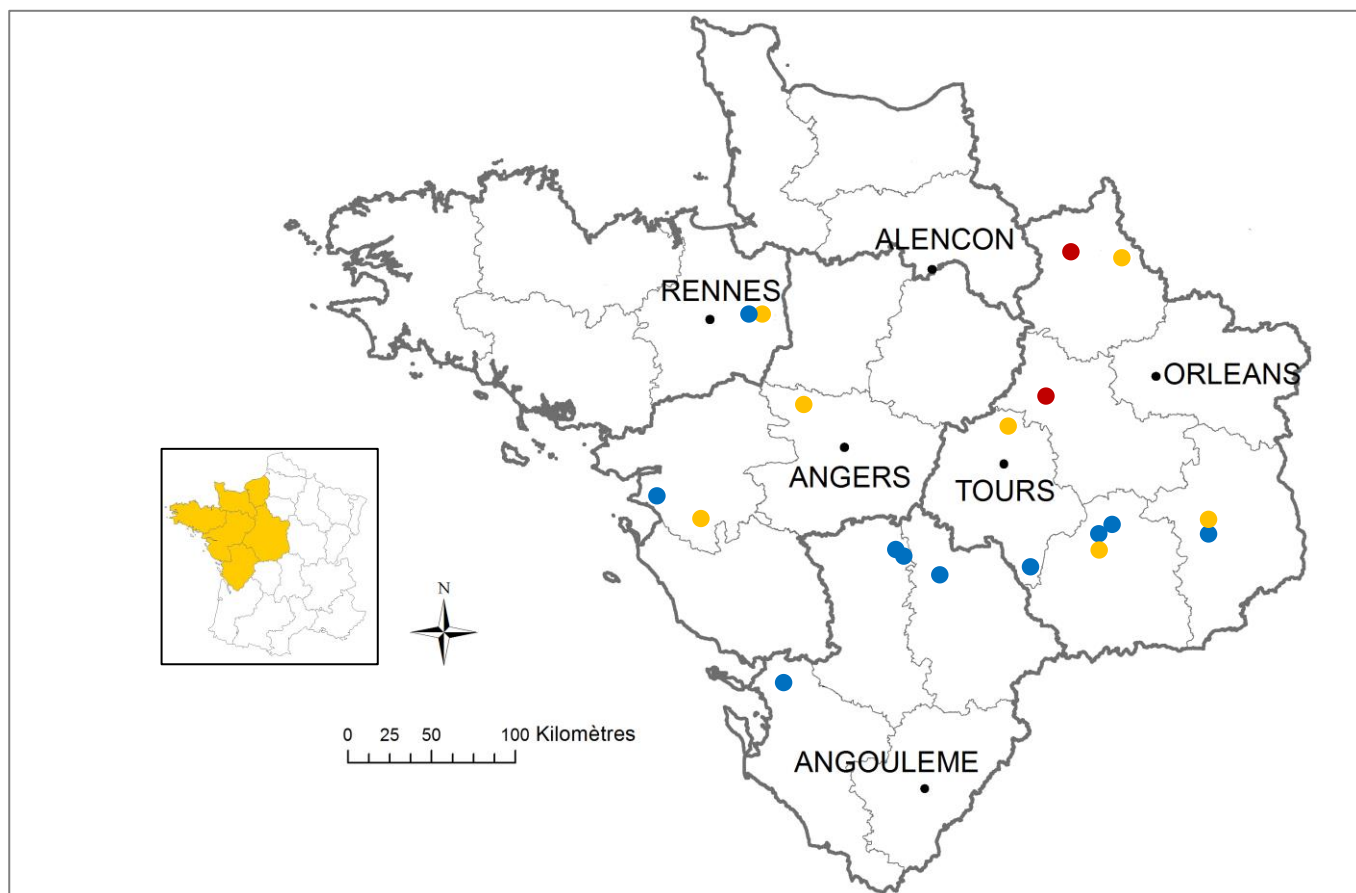
7 parcelles de lin oléagineux d'hiver et **2 parcelles de lin oléagineux de printemps** ont fait l'objet d'une collecte d'observations cette semaine (Bretagne 1, Centre 6, Pays de la Loire 2).

Réseau lin oléagineux 2014/2015 - Localisation des 19 parcelles d'observation

(● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

(● Parcelles de lin oléagineux de printemps ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

(● Parcelles de lin oléagineux n'ayant pas fait l'objet de suivis cette semaine)



Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Guy Arjauré, CETIOM

En partenariat avec ARVALIS - Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Lin oléagineux d'hiver

Les stades s'échelonnent de D2 à D6 avec plus de 55 % des parcelles suivies au stade D3 (= 30 cm). Les lins oléagineux d'hiver ont continué activement leur croissance. Pour les parcelles les plus avancées, le stade boutons devrait être atteint dans les prochains jours. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement du lin oléagineux d'hiver.

Stade réseau SBT Lin oléagineux	Nombre de parcelles	Localisation (département)
D2 (= 20 cm)	1	28
D3 (= 30 cm)	4	18 - 36 - 37 - 49
D4 (= 40 cm)	-	-
D5 (= 50 cm)	1	35
D6 (= 60 cm)	1	44

Lin oléagineux de printemps

2 parcelles de lin oléagineux de printemps ont fait l'objet d'une collecte d'observation cette semaine (départements 28 et 41). Les parcelles sont au stade A2 (= levée - cotylédons déployés)

THRIPS - LIN OLEAGINEUX D'HIVER



Contexte d'observations

Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles de lin oléagineux d'hiver observées cette semaine.

Période de risque

Pendant la période de croissance jusqu'à la floraison.

Seuil de nuisibilité

5 thrips en moyenne par balayage.

Analyse du risque

La présence de thrips n'a été notée dans aucune des parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet d'un suivi de ce ravageur. Le risque reste faible. Toutefois la surveillance doit se poursuivre car les conditions climatiques actuelles leur sont favorables.

Bulletin rédigé par le CETIOM à partir des observations réalisées cette semaine par : CA 28, CA 35, CA 36, CA 41, CAVAC, COOP AGRI MAYENNE, EPLEFPA DU CHER, ETS BODIN

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Guy Arjauré, CETIOM

En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

ALTISES – LIN DE PRINTEMPS



(Source : CETIOM)

Contexte d'observations

Aucune altise n'est observée dans les parcelles de lin oléagineux de printemps.

Période de risque

Du fendillement au stade 5-6 cm. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques plus problématiques sur des lins peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.

Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas de seuil d'intervention. Les risques sont à apprécier en fonction de l'état des lins (peuplement, vigueur, stade), du nombre d'insectes et de morsures et des prévisions météorologiques.

Analyse du risque

Les parcelles de lin oléagineux sont aux stades sensibles. Les altises ne sont pas encore observées dans les parcelles. Le risque est faible cette semaine, mais la vigilance doit continuer sur les lins oléagineux de printemps et ce jusqu'au stade 5-6 cm.

Annexes

RAPPEL : RECONNAITRE LES STADES CLES

STADES : LIN OLEAGINEUX D'HIVER

Stade D5 = 50 cm :



(Source : CETIOM)



(Source : CETIOM)

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Guy Arjauré, CETIOM

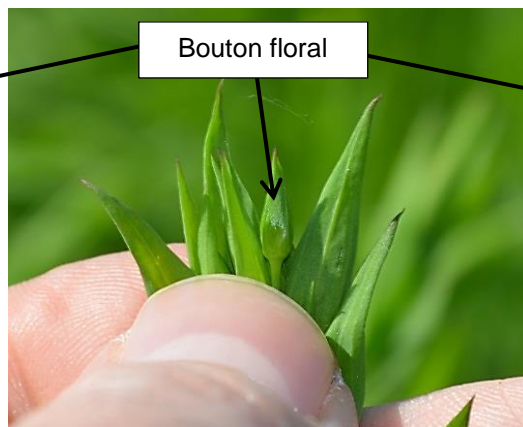
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Stade E1 (BBCH 51) : Le premier bouton floral est visible

(Source : CETIOM)



(Source : CETIOM)



(Source : CETIOM)

Stade E5 (BBCH 55) : allongement des axes secondaires et apparition du corymbe

(Source : CETIOM)



(Source : CETIOM)



(Source : CETIOM)

STADES : LIN OLEAGINEUX DE PRINTEMPS**Stade A2 (BBCH 09) :** levée - cotylédons déployés

(Source : CETIOM)

Stade B1 (BBCH 12) : La première paire de feuilles est visible

(Source : CETIOM)

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Guy Arjauré, CETIOM

En partenariat avec ARVALIS - Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018